

Isabelle SAUVION, Juillet 2021

RELEVÉ DE CONSOMMATION

Votre module de relevé d'index évolue et facilite le suivi des restrictions et des consommations

À partir du 12 juillet 2021, vous pourrez accéder au nouveau module de saisie des index sur la plateforme <https://www.monougc.fr/>

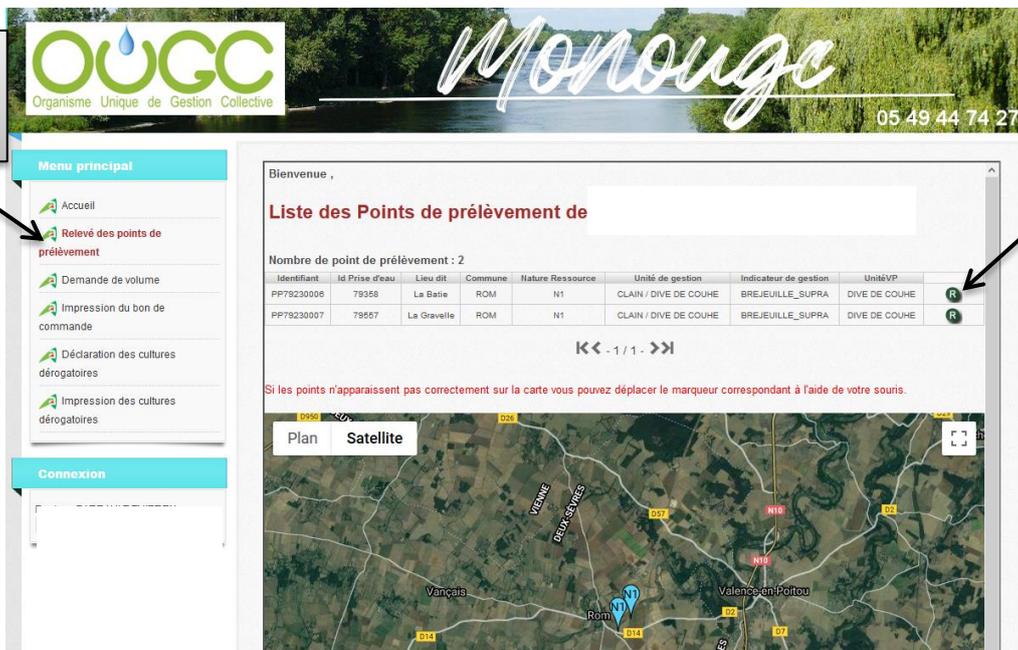
Ce nouveau module vous permettra de saisir chaque semaine vos index, mais aussi de :

- suivre l'évolution de votre consommation par semaine
- consulter vos attributions pour la campagne d'irrigation
- vérifier le respect des restrictions volumétriques en vigueur pour vos prélèvements.

Décryptage de votre nouvelle fenêtre de saisie

Accéder à la fenêtre comme précédemment :

Dans le menu, cliquer sur « **Relevé des points de prélèvement** »



The screenshot shows the Monougc website interface. On the left is a navigation menu with the following items: Accueil, Relevé des points de prélèvement (highlighted), Demande de volume, Impression du bon de commande, Déclaration des cultures dérogatoires, and Impression des cultures dérogatoires. Below the menu is a 'Connexion' section. The main content area displays a table titled 'Liste des Points de prélèvement de' with the following data:

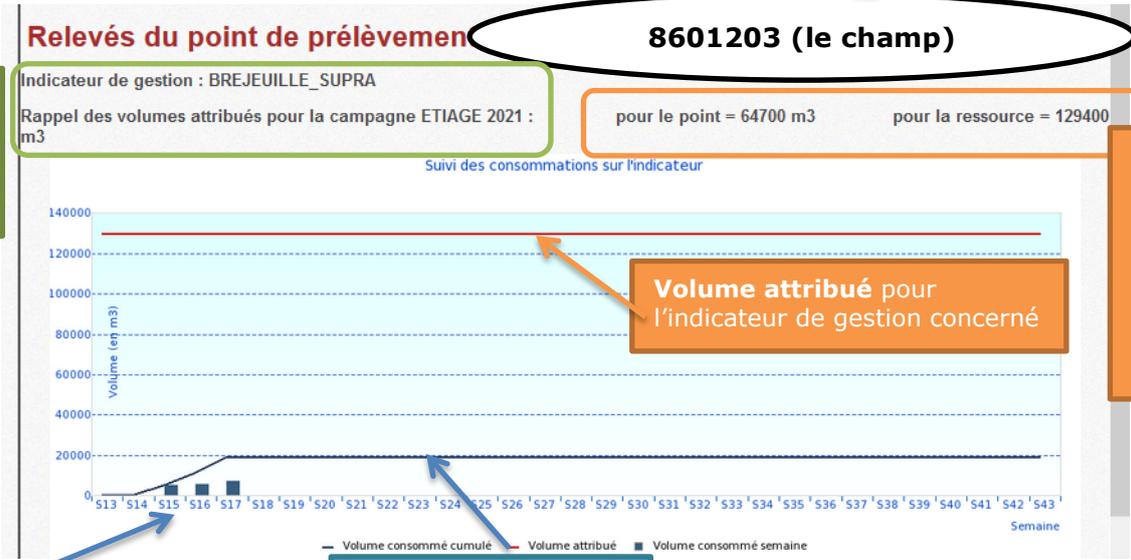
Identifiant	Id Prise d'eau	Lieu dit	Commune	Nature Ressource	Unité de gestion	Indicateur de gestion	UnitéVP	
PF79230006	79258	La Batie	ROM	N1	CLAIN / DIVE DE COUHE	BREJEUILLE_SUPRA	DIVE DE COUHE	R
PF79230007	79557	La Gravelle	ROM	N1	CLAIN / DIVE DE COUHE	BREJEUILLE_SUPRA	DIVE DE COUHE	R

Below the table is a map showing the location of the water points. A blue pin is placed on the map, and a callout box points to it with the text: 'Cliquer sur « R » pour sélectionner le point de prélèvement que vous souhaitez renseigner'.

Cliquer sur « **R** » pour sélectionner le point de prélèvement que vous souhaitez renseigner

Rappel de la **référence du point** et du lieu dit

Rappel du bassin et l'indicateur de gestion du lieu dit



Indication du **volume attribué** pour le point concerné et pour l'**indicateur de gestion** correspondant

Consommation hebdomadaire pour l'indicateur de gestion concerné

Cumul des consommations pour l'indicateur de gestion concerné

Indication des restrictions en vigueur (NL= « Non Limité »)

Restriction d'usage par semaine :

	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Du	29 mar	5 avr	12 avr	19 avr	26 avr	3 mai	10 mai	17 mai	24 mai	31 mai	7 jun	14 jun	21 jun	28 jun
Au	5 avr	12 avr	19 avr	26 avr	3 mai	10 mai	17 mai	24 mai	31 mai	7 jun	14 jun	21 jun	28 jun	5 jul
	NL	NL	NL	NL	NL	NL	-50%	-50%	-50%	-50%	-50%	-50%	NL	NL

Suivi des volumes :

	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Volume consommé sur "indicateur"	0	0	5 470	5 880	7 434	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volume consommé sur "point"	0	0	2 880	2 910	3 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volume autorisé sur "indicateur"	NL	NL	NL	NL	NL	NL	6 470	6 470	6 470	6 470	6 470	6 470	NL	NL
Volume autorisé sur "point"	NL	NL	NL	NL	NL	NL	3 235	3 235	3 235	3 235	3 235	3 235	NL	NL

Historique de vos relevés pour le point : 79557

Date relevé	Index	29 mar	5 avr	12 avr	19 avr	26 avr	3 mai	10 mai	17 mai	24 mai	31 mai	7 jun	14 jun	21 jun	28 jun	5 jul	12 jul	19 jul	26 jul	2 août	9 août	16 août	23 août	30 août	6 sep	13 sep	20 sep	27 sep	4 oct	11 oct	18 oct	25 oct	1 nov	
Valeur Compteur (CPT_79557)	NC	246	246	246	248	251	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254	254

Compteur : CPT_79557 Dernier relevé pour ce compteur : le 2021-07-05 -> 254742m3

En cas de changement de compteur, merci de contacter votre OUGC

Date de référence : 05-07-2021

Valeur du compteur :

Votre campagne d'irrigation est terminée pour ce point ? Oui Non

Calcul des volumes consommés par point et par indicateur

Alerte si dépassement !

Indication du volume autorisé par semaine pour le point et pour l'indicateur

Index renseigné

Donnée à compléter chaque lundi
 Sélectionner la date et renseigner la valeur compteur

Indication du compteur et rappel du dernier relevé renseigné. Si plusieurs compteurs sont associés au point de prélèvement, il faut sélectionner le compteur que vous souhaitez renseigner

Quelques rappels

- La saisie des relevés d'index se fait par point de prélèvement.
- Si vous avez plusieurs compteurs pour un même point de prélèvement, vous pouvez renseigner les index de chacun des compteurs. En cas de fermeture, installation ou remplacement de compteurs, vous devez informer l'OUGC pour l'actualisation de votre module de saisie.
- Vous pouvez à tout moment revenir sur les valeurs d'index renseignées en sélectionnant la date correspondante.
- Aucune donnée individuelle n'est transmise aux services de l'Etat avant la fin de la campagne d'irrigation. Par ailleurs, la transmission des données à la DDT en fin de campagne, ne se fera qu'après validation définitive par l'exploitant.
- Un module d'édition des index sera très prochainement accessible en cas de contrôle inopiné de la police de l'eau de votre installation.